

ONU : Le Facilitateur de paix au Burundi fait rapport au Conseil de sécurité

@rib News, 12/12/2008 à€“ Source ONU11/12/2008Conseil de sÃ©curitÃ©CS/9531

DÃ©partement de lâ€™information â€¢ Service des informations et des accrÃ©ditations â€¢ New York

Ã€ Conseil de sÃ©curitÃ© 6037e sÃ©ance â€“ aprÃ©s-midi

UN PAS IMPORTANT A Ã‰TÃ‰ FRANCHI DANS LE PROCESSUS DE PAIX AU BURUNDI, AFFIRME LE FACILITATEUR CHARLES NQAKULA DEVANT LE CONSEIL DE SÃ©CURITÃ©. Le Conseil et la Commission de consolidation de la paix doivent coopÃ©rer Ã©troitement pour assurer la stabilitÃ© au Burundi et dans la rÃ©gion, selon le PrÃ©sident de la formation Burundi de la CCP

Le processus de paix au Burundi a toujours connu des hauts et des bas mais un pas important a, cette fois, Ã©tÃ© franchi avec la DÃ©claration signÃ©e le 4 dÃ©cembre Ã Bujumbura. Lâ€™initiative de paix rÃ©gionale pour le processus de paix au Burundi, a dÃ©clarÃ© cet aprÃ©s-midi devant le Conseil de sÃ©curitÃ© M. Charles Nqakula, Facilitateur du processus de paix au Burundi. Le Sommet, a-t-il prÃ©cisÃ©, a permis de traiter les quatre questions en suspens qui menaÃ§aient de faire Ã©chouer le processus de paix. Lâ€™Ã©laboration de la paix au Burundi constitue un partenariat Ã long terme dans le sens de la paix et du dÃ©veloppement, a pour sa part affirmÃ© le PrÃ©sident de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix (CCP) et ReprÃ©sentant permanent de la SuÃ©de, M. Anders LidÃ©n, qui a soulignÃ© quâ€™une Ã©troite collaboration entre le Conseil de sÃ©curitÃ© et la CCP Ã©tait essentielle, non seulement pour le Burundi, Ã©«Ã© pays qui semble sur la bonne voieÃ©», mais aussi pour lâ€™ensemble de la rÃ©gion en raison dâ€™une instabilitÃ© suscitÃ©e la faire replonger dans la guerre. Ã©«Si nous ne faisons rien et laissons les choses se dÃ©velopper, les consÃ©quences pour le Burundi et la rÃ©gion seront potentiellement dÃ©vastatrices», a ajoutÃ© M. LidÃ©n, en faisant rÃ©fÃ©rence Ã© la dÃ©gradation de la situation dans lâ€™est de la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo, oÃ¹ le conflit menace Ã© tout moment de dÃ©border ses frontiÃ©res.

Ã€ lâ€™occasion de cette rÃ©union, le Conseil Ã©tait saisi du quatriÃ©me rapport* du SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral sur le Bureau des Nations Unies au Burundi (BINUB). Dans ce rapport semestriel, clos avant la tenue du Sommet de Bujumbura, le SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral recommande au Conseil de proroger de 12 mois le mandat du BINUB. Il estime en outre que le Conseil devrait examiner au plus tard en juin 2009 ce mandat en vue dâ€™un Ã©ventuel transfert sous la responsabilitÃ© du DÃ©partement des affaires politiques du BINUB, dont la mission consisterait alors Ã©«Ã© en grande partieÃ©» Ã© appuyer les efforts rÃ©gionaux de facilitation et lâ€™instauration et la consolidation de la paix. Le reprÃ©sentant du Burundi a dÃ©clarÃ© adhÃ©rer entiÃ©rement Ã© la recommandation du SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral, quâ€™il a qualifiÃ©e de Ã©«Ã© proposition sage et sensÃ©eÃ©». Au-delÃ©, il a souhaitÃ© que soit Ã©«Ã© rediscutÃ©Ã©» le volet de la StratÃ©gie de consolidation de la paix pour le relatif Ã© la gouvernance dÃ©mocratique Ã©«Ã© afin de lever les malentendus sur le processus Ã©lectoral en vueÃ©» pour 2010 et que les attributions de la commission Ã©lectorale indÃ©pendante que le Gouvernement du Burundi met actuellement en place ne se chevauchent pas avec les initiatives du systÃ©me des Nations Unies. Le reprÃ©sentant a Ã©galement estimÃ© Ã©«Ã© les quelques cas dâ€™arrestationÃ©» dont sâ€™inquiÃ©tait le SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral dans son rapport ne devraient pas entraver tous les efforts que dÃ©ploie le Gouvernement du Burundi pour remettre de lâ€™ordre dans le paysÃ©». Le reprÃ©sentant du Costa Rica, seul des membres du Conseil Ã© prendre la parole lors de la rÃ©union, a au contraire jugÃ© Ã©«Ã© inacceptableÃ©» lâ€™emprisonnement de membres de lâ€™opposition, de journalistes et de reprÃ©sentants de la sociÃ©tÃ© civile, pour quelque que ce soit. Rappelant que le monde cÃ©lÃ©bre en ce moment mÃ©me le 60Ã©me anniversaire de la DÃ©claration universelle des droits de lâ€™homme, il a appelÃ© les autoritÃ©s burundaises Ã© respecter la libertÃ© dâ€™association et de rÃ©union. Il a demandÃ© par ailleurs au mouvement rebelle du Palipehutu-FNL quâ€™il libÃ©re les enfants soldats quâ€™il dÃ©tient encore de ses rangs. S/2008/745 DÃ©clarations M. CHARLES NQAKULA, Facilitateur du processus de paix au Burundi et Ministre de la DÃ©fense de lâ€™Afrique du Sud, a rappelÃ© que le processus de paix au Burundi avait toujours connu des hauts et des bas et que les nÃ©gociations y avaient Ã©tÃ© particuliÃ©rement difficiles du fait dâ€™une Ã©«Ã© profonde mÃ©fianceÃ©» entre les parties. Il a toutefois estimÃ© que, cette fois, un pas important a Ã©tÃ© franchi pour rÃ©soudre la question du Palipehutu-FNL, le seul groupe, a-t-il ajoutÃ©, qui soit jusquâ€™Ã© prÃ©sent restÃ© en dehors du processus de dÃ©mocratisation du pays. M. Nqakula a dÃ©clarÃ© que le Sommet de lâ€™Initiative rÃ©gionale pour le processus de paix au Burundi, qui sâ€™Ã©tait tenu dÃ©cembre Ã Bujumbura, a achevÃ© lâ€™examen des quatre questions encore en suspens qui menaÃ§aient de faire Ã©chouer le processus de paix. Il a rappelÃ© que le Sommet a rejetÃ© les exigences du Palipehutu-FNL concernant les forces armÃ©es du Burundi que le mouvement rebelle voulait voir dissoutes pour former une nouvelle armÃ©e incluant ses propres troupes. Le Sommet a, en revanche, acceptÃ© des exigences du Palipehutu-FNL concernant la nomination au sein des organes dÃ©tat de certains de ses membres ainsi que la libÃ©ration de dÃ©tenus. Le Sommet a Ã©galement reconnu que le Palipehutu-FNL pourrait participer Ã© la vie politique du pays mais a demandÃ© que le mouvement change de nom avant de se transformer en parti, le nom actuel â€“Parti pour la libÃ©ration du peuple hutu- indiquant une base ethnique, ce qui est contraire Ã© la Constitution burundaise. Lâ€™accord de cessez-le-feu complet date de septembre 2006 et sa pleine mise en Ã©uvre a donc pris longtemps, a rappelÃ© le Facilitateur. Plusieurs documents contraignants ont Ã©tÃ© signÃ©s durant cette pÃ©riode mais ont toujours Ã©tÃ© suivis de pas en arriÃ©re, a-t-il prÃ©cisÃ©. Ã© La pÃ©riode qui a suivi le retour au Burundi, en direction politique du Palipehutu-FNL nâ€™a pas rÃ©solu tous les problÃ©mes, a-t-il soulignÃ©, avant de retracer les principales Ã©tapes des six derniers mois. Lâ€™accord de cessez-le-feu doit Ã©tre pleinement appliquÃ© le 31 dÃ©cembre, a rappelÃ© M. Nqakula, qui a ajoutÃ© que le premier mois de 2009 servira de transition et que la Facilitation devrait achever son travail fin mars 2009. M. ANDERS LIDÃ©N, PrÃ©sident de la formation Burundi de la Commission de consolidation de la

paix (CCP) et Représentant permanent de la Suède, a souligné qu'une étroite collaboration entre le Conseil de sécurité et la Commission de consolidation de la paix était essentielle non seulement pour le Burundi, « le pays qui semble sur la bonne voie », mais aussi pour l'ensemble de la région en raison d'une instabilité susceptible de la faire replonger en guerre. M. Lidon a cité le cas de la République démocratique du Congo dont le conflit menace à tout moment de déborder ses frontières. Il a rappelé qu'il s'était rendu au Burundi en octobre dernier, où les priorités de la paix étaient la consolidation de la paix et l'instauration de la sécurité. Il faut maintenant soutenir les Burundais pour que cette fois l'accord sera appliqué totalement, a-t-il ajouté. « Si nous ne faisons rien et laissons les choses se dérouler, les conséquences pour le Burundi et la région seront potentiellement dévastatrices », a prévenu M. Lidon. La Commission de consolidation de la paix, qui doit se réunir demain pour examiner la question du Burundi, doit d'abord entendre les acteurs régionaux, les autorités burundaises, les Nations Unies et d'autres parties intéressées pour faire point sur les besoins les plus urgents à la suite de la mise en place de la trêve; l'objectif est aussi d'appeler à un soutien international financier et politique pour répondre à ces besoins. Le processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) doit progresser de manière urgente et avec célérité, a souligné M. Lidon. La Commission de consolidation de la paix a tenu à s'assurer du soutien de la Banque mondiale afin qu'un programme d'action soit immédiatement mis en œuvre. Parmi les autres priorités, a-t-il indiqué, figure la transformation du Palipehutu-FNL en une formation politique prête à participer aux élections de 2010. En conséquence, l'implication internationale, en particulier travers l'Union africaine et l'Initiative régionale, continuera d'être cruciale, a-t-il fait remarquer. Un sentiment de confiance entre les parties sera nécessaire pour une conclusion fructueuse du processus de DDR. L'édification de la paix au Burundi constitue un partenariat à long terme dans le sens de la paix et du développement, a-t-il ajouté. En conclusion, M. Lidon a félicité les autorités burundaises et toutes les parties concernées. M. AUGUSTIN NSANZE (Burundi) a remercié le Secrétaire général pour la déclaration dont a fait lecture son Représentant exécutif lors du Sommet de l'Initiative régionale pour la paix au Burundi, le 4 décembre dernier, estimant que sa contribution avait « pesé de tout son poids » pour que le Gouvernement du Burundi et le Palipehutu-FNL soient convaincus que le parachèvement du processus de paix n'est plus au temps des négociations. M. Nsanze a déclaré « adhérer entièrement » à la recommandation du Secrétaire général de proroger pour une nouvelle période de 12 mois le mandat du BINUB, qu'il a qualifié de « proposition sage et de bon sens ». Il a également soutenu l'idée d'une technique des progrès réalisés en juin 2009, en vue de préparer le transfert de BINUB au Département des affaires politiques de l'ONU. Il a déclaré ne pas vouloir s'appesantir sur les éléments du rapport du Secrétaire général sur les développements politiques, étant donné que la Déclaration de Bujumbura du Sommet de l'Initiative régionale en constitue l'aboutissement heureux. Il a toutefois précisé qu'une rencontre avait eu lieu, mercredi 10 décembre, au Président du Burundi, M. Pierre Nkurunziza, et M. Agathon Rwaswa, le Chef du Palipehutu-FNL. Le représentant a salué les efforts déployés par le système des Nations Unies pour mettre en œuvre la stratégie de consolidation de la paix au Burundi durant les deux dernières années et a souhaité que sa poursuite en 2009 permette d'améliorer le processus de mise en œuvre. « Au-delà de cette date, a-t-il ajouté, nous nous remettons aux priorités stratégiques des Nations Unies pour la période 2010-2014. » Il a toutefois souhaité que soit « rediscuté » le volet relatif à la gouvernance démocratique, « afin de lever les malentendus sur le processus électoral en vue de 2010. » Rappelant que le Gouvernement du Burundi est en train de mettre en place une commission électorale indépendante, il a estimé que les attributions de cette dernière ne devraient pas se chevaucher avec les initiatives du système des Nations Unies. Il a également rappelé que le Gouvernement du Burundi est en train de mettre en place un nouveau code pénal et ajouté que « des mesures concrètes se succèdent pour garantir la paix à tous les citoyens. Il a estimé que « les quelques cas d'arrestation » signalés ne devraient pas « clipser tous les efforts que déploie le Gouvernement du Burundi pour remettre de l'ordre dans le pays » après une quarantaine d'années de dictature militaire caractérisée ethniquement et régionale et une douzaine d'années de guerre civile interethnique. Il est important de revaloriser le principe selon lequel nul n'est au-dessus de la loi, « y compris les journalistes qui seraient tentés de s'exprimer sans se soucier de la déontologie qui régit leur métier », a-t-il affirmé. M. SAUL WEISLEDER (Costa Rica) a mis l'espoir que les parties soutiendront le processus actuel afin que celui-ci réussisse et a félicité l'Afrique du Sud pour le rôle qu'elle joue dans l'Initiative régionale. Le Costa Rica est préoccupé par le fait qu'il existe encore des enfants soldats dans le Palipehutu-FNL et a appelé ce groupe à mettre un terme à cet état de fait en libérant. Le Costa Rica considère comme inacceptable l'emprisonnement de membres de l'opposition, de journalistes et de représentants de la société civile, pour quelque raison que ce soit et quelle que soit la région du monde. Au moment où l'Initiative régionale célèbre le sixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le représentant a appelé les autorités burundaises à respecter la liberté d'association et de réunion. Il s'est dit satisfait en revanche par la création d'une commission indépendante des droits de l'homme. * * * * * l'intention des organes d'information à ce Document non o